

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU 26 JUILLET 2018**

Absents excusés: Julian GOUT, Damien MOREAU

Secrétaire de séance : Carine GOBERT

Lecture et approbation des derniers Conseils Municipaux

Lors de la Réunion du Conseil Municipal du 26 juillet 2018, les questions suivantes ont été débattues :

Lecture et approbation des derniers Conseils Municipaux

Convention Pays d'art et d'histoire

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier daté du 27 juin 2018 du Maire d'Eprenay, M. Franck LEROY, concernant la convention de partenariat « Pays d'Art et d'Histoire ».

La commune de Romery a été sollicitée pour intégrer le périmètre du futur « Pays d'Art et d'Histoire ». A présent, ladite convention de partenariat a pour objectif de fixer le périmètre et de pérenniser le projet.

Après lecture, le conseil municipal décide :

- De confirmer son engagement dans le projet « Pays d'Art et d'Histoire »
- D'autoriser le maire à signer la convention de partenariat avec la Ville d'Eprenay

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de labellisation.

Participation de la commune aux travaux d'aménagement de la voirie « rue Saint Laurent »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis concernant les travaux d'aménagement de la voirie pour la « rue Saint Laurent ».

Ces travaux seront engagés par la CCPC mais une partie de ces travaux restera à la charge de la commune.

Le montant restant à la charge de la commune s'élève à environ 12 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter de prendre en charge la part des travaux revenant à la commune
- D'autoriser le maire à signer tous les documents en rapport avec ces travaux.

Questions diverses :

-eau usée : demander de mettre de l'eau usée dans la rue pour l'église.

Il faut demander à la CCPC pour passer les eaux usées avec l'aide du fond de concours.

-toiture église : un devis pour la toiture de l'église va être demandé pour la zinguerie, le démoussage et le coq.

-mur cimetière : le maire informe le conseil que l'affaire avec la société MIGUEL est maintenant entre les mains d'un avocat et que cela suit son cours.

-Place du Champagne : les travaux sont toujours en court d'élaboration.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre- question posée, la séance a été levée à 19h20. Suivent les délibérations et les signatures.

Délibérations :

N° 015 -2018 : Convention Pays d'art et d'histoire

N° 016 -2018 : Participation de la commune aux travaux d'aménagement de la voirie « rue Saint Laurent »